SPVAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3	DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL	21
		Commission des moyens d'enseignement	
		Commission de l'évaluation et des examens	
RELATION AVEC LA FAÎTIÈRE ROMANDE		Groupe opérationnel L2-L3	
Syndicat des Enseignants Romands (SER)	4	Conseil de direction de la HEP	
		Conseil paritaire de la formation continue	
		Conseil de rédaction de « Résonances »	
		Commission cantonale d'éducation routière	
RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS		Commission de la prophylaxie dentaire	
PARTENAIRES	5	Commissions de branches	26
Fédération des Magistrats,			
des Enseignants et du Personnel			
de l'Etat du Valais (FMEP)	5		
Caisse de Prévoyance		DISTRICTS	28
de l'Etat du Valais (CPVAL)	7		
		Monthey	
		St-Maurice	
		Martigny	29
COMITÉ CANTONAL	8	Entremont	29
		Conthey	29
		Hérens	30
		Sion	30
ASSEMBLÉES DES DÉLÉGUÉS	12	Sierre	31
COMMISSIONS PERMANENTES	14	REMERCIEMENTS ET HOMMAGE	32
Commission Pédagogique (CP)			
Commission des Intérêts Matériels (CIM)	14		
		GLOSSAIRE	34
AUTRES COMMISSIONS	15		
Commission Cycle 1	15	Les illustrations des pages 11, 21 et 22 ont été	
Commission Cycle 2		réalisées par Igor Paratte.	
Commission AC&M		realisees par igui i aratte.	
Commission Culturelle			
Commission Concordia - SPVal			
Commission des Praticiens Formateurs			
Commission acs Francis Formacus	17		
SOUS-ASSOCIATION	20		
Section AMES / SPVal	20		

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Olivier Solioz, Président de la SPVal

2016 marque ma première année civile à la présidence de la SPVal. Je vais donc débuter et terminer ce message par les citations utilisées dans les deux cartes de vœux SPVal.



«La légèreté fournit à l'apprenti du métier d'homme un outil bien précieux, une force inédite capable de dynamiter les hommes.»

Alexandre Jollien

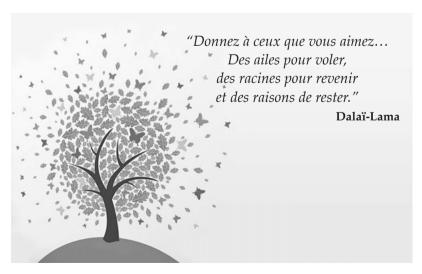
La période d'apprentissage de 2015 a très vite laissé la place à un travail de fond et à des engagements conséquents en votre nom. Mes fonctions au sein de la SPVal, de la FMEP et du SER ont mobilisé ma présence pour 180 séances, rencontres ou entretiens. Le travail de préparation, de réponses aux questions des membres et du suivi des dossiers occupe le reste de mon activité. De plus, les lundis d'école me permettent de vous rejoindre dans votre quotidien d'enseignants.

Au fil des mois, le suivi des dossiers s'est révélé être le point primordial dans la relation entre la SPVal et le Service de l'Enseignement. Les informations du bulletin mensuel de la SPVal et le travail consciencieux de nos représentants garantissent la continuité de notre action. Par contre, les interlocuteurs du corps enseignant n'ont pas tous eu la même volonté de travailler dans un esprit de partenariat pour le bien de l'école.

L'annonce du changement à la tête du SE est intervenu pendant les vacances estivales. La communication du Chef du DFS a contribué à l'intérêt médiatique. L'intérim mis en place a permis de patienter, mais un retour à la normale et une reprise d'échanges constructifs sont attendus.

La participation active de tous les collègues dans la vie des centres scolaires et l'implication de nos représentants dans les commissions garantissent des fondements solides à l'école valaisanne.

Il faut toujours garder à l'esprit que les élèves voient se succéder des enseignants tout au long de leur vie scolaire. Ces derniers participent activement à la formation de la jeunesse valaisanne. Un engagement de qualité est nécessaire pour retrouver, dans quelques années, des adultes épanouis et des professionnels compétents.



RELATION AVEC LA FAÎTIÈRE ROMANDE

www.le-ser.ch

Syndicat des Enseignants Romands (SER)

Président:

Georges Pasquier, jusqu'en août 2016, puis Samuel Rohrbach

Secrétaire général: Jean-Marc Haller

Rédactrice en chef Educateur: Nicole Rohrbach

Représentant SPVal au CoSER: Olivier Solioz

Délégués SPVal à l'AD: 19

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Continuité à la tête du SER

Le 21 mai 2016, lors de sa dernière AD, Georges Pasquier a fait le tour d'horizon de ses années de présidence au SER.

Durant la pause estivale, la transition s'est effectuée de manière naturelle entre Georges Pasquier et Samuel Rohrbach. Ce dernier a assisté à une séance du Comité Cantonal SPVal pour prendre la température de l'enseignement valaisan.

La répartition des dossiers entre le Président et le Secrétaire général a été réorganisée pour une meilleure efficacité.

La SPVal au CoSER et au BuCoSER

L'organisation interne du Co-SER s'est précisée lors de la rentrée d'août. Olivier Solioz a été nommé au poste de Viceprésident à hauteur de 10%. Dans cette nouvelle fonction, il s'occupe des dossiers MITIC et de l'enseignement spécialisé. Il participe aux séances de travail du BuCoSER.

Relations SER et CIIP

La Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique, située à Neuchâtel, a revu l'organisation de certaines de ses commissions. La SPVal, par son président, représente le SER à la Commission Média-Formation en lien avec la RTS ainsi qu'à la CORES (Commission des Ressources didactiques et numériques), nouvellement créée.

Les discussions portent sur la future plateforme unique «ESPER» qui regroupera tous les moyens numériques (MER, PER et autres).

L'introduction des MER SHS 7H-8H complète les ressources en lien avec le PER. Cette première année d'utilisation doit permettre de faire le tour des documents pour évaluer les modifications éventuelles.

Les nouveaux moyens de mathématiques de 1H à 11H sont en phase de réalisation. Des supports numériques accompagneront leur introduction dès 2018. Des remerciements sont adressés à tous les enseignants



Samuel Rohrbach, Président du SER

valaisans qui s'engagent dans des groupes de rédaction et de validation des moyens romands.

Ce travail préalable est nécessaire pour permettre l'introduction sereine de nouveaux documents auprès des collègues.

Le calendrier du SER est complété par les rencontres habituelles des présidents cantonaux, les représentations au parlement fédéral et les délégations internationales.

Les messages de l'Educateur

La revue du SER continue de développer ses dossiers pédagogiques et syndicaux. L'accès numérique est gratuit pour les membres. Une demande d'identifiant est à envoyer à secretariat@revue-educateur.net. MERCI à Sylvie Malogorski et Nicole Rohrbach pour l'immense travail réalisé lors des parutions mensuelles.

Engagements importants en 2016

Swiss Education Days

Les actions menées par le SER ont un écho médiatique qui le place bien en vue sur la scène scolaire suisse.

Le 7 septembre 2016 s'est tenue la Conférence des présidents LCH et SER à Berne. Cette rencontre a permis d'échanger sur les thématiques communes, mais également de mieux cerner les problématiques spécifiques aux Romands et aux Suisses alémaniques.

Semaine Romande de la Lecture

Cette année, cette manifestation s'est déroulée parallèlement à la semaine valaisanne des bibliothèques. Cependant, toutes les deux ont visé le même objectif, à savoir la promotion de la lecture auprès des élèves et des familles. La souplesse des enseignants a permis aux différentes classes du canton de jongler avec ces deux événements.

Initiative AVSplus

Le SER s'est engagé dans la campagne contre le texte soumis au vote.

Trois résolutions

Lors de l'AD du 26 novembre 2016 à Nyon, trois résolutions ont été acceptées:

- · la scolarisation des migrants
- les MITIC à l'école
- · la RIE III

Soutien à la SPV

Les délégués ont voté un engagement solidaire envers

leurs collègues vaudois durant cette période financièrement mouvementée.

RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

www.fmep.ch

Édération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais (FMEP)

Présidente: Marylène Volpi Fournier Directeur: Urs Zenhäusern

Représentants SPVal Comité Directeur: Olivier Solioz Comité Fédératif: Paulette Piantini

Délégués SPVal à l'AD: 83

Auteur du rapport: Olivier Solioz

reprises. Depuis l'arrivée à la FMEP de l'ASI (Association suisse des infirmières et infirmiers - Section Valais), treize associations y sont représentées. Les dossiers soumis par le Comité Directeur sont discutés et des décisions formelles sont prises. Un comité ad hoc a été mis en place pour préparer les festivités du 75e anniversaire de la FMEP en 2018.

Direction, secrétariat et fonctionnement

Urs Zenhäusern et Patricia Juillard sont en charge du travail quotidien de la FMEP. Les relations avec les membres, les associations et les services de l'Etat sont une source de travail conséquente.

L'organisation du secrétariat a été modifiée en fin d'année 2016 avec le départ de Carole

Comité Directeur

Durant l'année 2016, le Comité Directeur s'est réuni à quatorze reprises. Les décisions stratégiques y sont prises. Il est composé de la Présidente, du Directeur, de la secrétaire de la FMEP ainsi que des délégués des six associations: Arianne Praz, Albert Stalder, Olivier Solioz, Adrienne Furrer-Mittaz, Beat Walpen et Claude Michellod. Ce dernier a été remplacé par Olivier Glassey, nouveau Président du Syndicat de la Police Cantonale Valaisanne.

Comité Fédératif

Durant l'année 2016, le Comité Fédératif s'est réuni à six



 $https://www.fmep.ch/images/FMEP_2017_FR.pdf$

Guyenet. En effet, les ressources financières et les nouvelles tâches administratives impliqueront des changements de structures. Des réflexions sont menées pour adapter la dynamique de la FMEP aux besoins des associations membres.

Communication et avantages

Le site www.fmep.ch permet de mettre en lumière les dossiers traités au profit de l'ensemble des membres. Une information reprenant tous les dossiers a été transmise à chaque membre. De nouveaux avantages sont offerts: ski AletschArena, Mazda, Mercedes-Benz, Migrol, BCV, CSS, Generali, Bancassurances, Europcar, FitBudget, Let's go, Brigerbad, Europapark et Salt. Tous les détails et les conditions sont disponibles sous la rubrique «Avantages membres».

Recrutement des membres

Dès le 1^{er} janvier 2016, les nouveaux enseignants ne sont plus automatiquement membres de la SPVal et de la FMEP. Un flyer pour donner des informations détaillées aux enseignants de tous les degrés a été conçu. Les personnes de contact SPVal dans les centres scolaires sont en charge de transmettre l'information afin d'affilier les nouveaux collègues. En décembre 2016, le nombre des membres SPVal s'est rapproché de celui d'août 2016.

Salaire: coefficient 0.6 pour les économies du canton

Par tous les moyens, la FMEP s'est employée à contrer la décision du Conseil d'Etat qui modifiait le coefficient des composantes salariales pour la période allant de 2016 à 2019. Malgré un travail acharné auprès des politiciens, le Grand Conseil a introduit un coefficient 0.6 sur les parts d'expérience et les primes de performance. Pour les enseignants qui n'ont pas atteint le salaire maximal (145%), la mesure a été introduite en septembre 2016.

Suite à la résolution de l'AD, le Comité Directeur et la direction FMEP ont tout entrepris pour corriger au plus vite les effets négatifs sur le salaire des employés de la fonction publique. Une petite victoire a été enregistrée avec l'obtention du retour à un coefficient 1 dès 2017.

Afin d'obtenir une compensation des mesures restrictives, la FMEP poursuit son travail pour l'introduction du coefficient 1.4 sur une année et cela dès que possible.

Rencontres avec des Conseillers d'Etat

Plusieurs fois durant l'année écoulée, la Présidente et le Directeur de la FMEP ont rencontré certains Conseillers d'Etat. Lors de la séance du 20 octobre 2016, les membres du Comité Fédératif ont transmis des questions et des remarques précises à M. Maurice Tornay. Le Ministre des finances a défendu une politique budgétaire restrictive pour les années à venir.

Commission des enseignants

Les représentants de toutes les associations d'enseignants se sont réunis à six reprises pour aborder les dossiers spécifiques à l'enseignement.

Les problématiques liées aux mesures d'économies ETS 2, les difficultés de gestion du Service de l'Enseignement, les mises au concours de postes à responsabilités et les dossiers de la HEP-VS ont nécessité des prises de positions et des courriers officiels. Ces derniers ont débouché sur deux rencontres avec M. Oskar Freysinger, Chef du DFS.

La médiatisation du départ de M. Jean-Marie Cleusix a également fait l'objet de séances animées.

Situation et avenir de CPVAL

Lors de plusieurs séances de travail, la direction FMEP et les membres du Comité Directeur ont rencontré les représentants des employés. Les incidences possibles présentées par M. Patrice Vernier lors des AD ont poussé la FMEP à demander la mise sur pied d'un groupe de travail. Cette requête a été acceptée par le Conseil d'Etat et un calendrier très serré a été fixé pour les séances. La situation actuelle de la Caisse et les projections pour le futur exigent l'analyse des différentes options. Les conséquences financières pour CPVAL ainsi que pour les assurés sont préoccupantes.

Le changement et l'adaptation des différents taux, la période transitoire et le financement des mesures représentent des variables et des inconnues qui compliquent les calculs.

Le calendrier du Groupe de travail, croisé avec celui des élections cantonales, rend le dossier encore plus complexe. Selon l'analyse de la FMEP, les effets de ces décisions ne devraient pas arriver avant le 1^{er} janvier 2018. Les nombreux enseignants concernés par une retraite proche demandent régulièrement une estimation de leur rente. Deux soirées d'informations organisées par CPVAL ont permis de présenter la situation de la Caisse ainsi que les incidences pour les futurs retraités.

AD FMEP

Les délégués réunis le 12 novembre 2016 à Sierre ont pris connaissance des travaux de la FMEP pour défendre les intérêts de ses membres, employés de l'Etat du Valais.

Les grands dossiers suivants ont été traités:

- ETS 2 renvoyé par le Grand Conseil;
- Maintien des mesures d'économies malgré le compte cantonal 2015 bénéficiaire;
- Défense des conditions pour les assurés CPVAL;
- Admission de l'ASI comme nouvelle association professionnelle;
- Travail de coordination avec les partenaires sociaux: SCIV, SSP, SYNA;

- Trois secteurs prioritaires: système salarial, conditions de travail, caisse de retraite;
- Avantages membres et affiliation des nouveaux employés d'Etat.

Marylène Volpi Fournier a insisté sur les obligations de l'Etat du Valais vis-à-vis de ses employés. Les Conseillers d'Etat, MM. Tornay et Freysinger, ont conjugué leurs efforts pour défendre les décisions politiques du Conseil d'Etat. Ils n'ont pas manqué de souligner la part de responsabilité du Grand Conseil concernant les coupes budgétaires.

Remerciements

Au terme d'une année 2016 mouvementée et remplie d'activités au service des membres de la FMEP, il convient de remercier toute son équipe pour son indéfectible engagement auprès de la Fédération, des associations et des membres.

Caisse de Prévoyance de l'Etat du Valais (CPVAL)

Président: David Théoduloz

Directeur: Patrice Vernier

Représentant SPVal à la Commission de

gestion: Dominique Dubuis

Auteur du rapport : Patrice Vernier

Un résultat financier au-delà des espérances de début d'année

CPVAL a réussi à réaliser pour l'année écoulée une performance sur la fortune toute proche de 3,8%. Ce résultat peut être qualifié de très satisfaisant en regard des conditions financières difficiles liées à la gestion de la fortune dans un environnement économique, financier et politique qui était rempli de surprises imprévisibles.

Grâce à ce résultat, tout en tenant compte des contraintes actuarielles et de gestion de la Caisse, les capitaux d'épargne des assurés ont pu profiter d'une rémunération de 2% au terme de l'année 2016. En l'absence de renchérissement, ce niveau de rémunération est parfaitement en ligne avec les hypothèses du plan de prévoyance et permet de poursuivre les objectifs fixés.

Baisse des attentes de rendement

Malgré cette note positive, l'organe paritaire a décidé à fin décembre 2016 – dans une perspective à long terme prudentielle et également en tenant compte des recommandations de l'expert en prévoyance – de déterminer dans le futur les engagements liés aux rentes en prenant en considération des rendements plus en phase avec les réalités financières. A cet effet, une provision pour l'abaissement futur du taux technique de 3% à 2,5% a été créée et les bases actuarielles ont également été actualisées. Ces décisions ont eu pour effet d'affaiblir quelque peu le degré de couverture de la Caisse (rapport entre la fortune de la Caisse et les engagements) le faisant passer de 79,8% à fin 2015 à 78,6% à fin 2016.

www.cpval.ch

Certes, la réserve de fluctuation de valeur a dû être partiellement utilisée pour permettre de distribuer un taux d'intérêt de 2% sur les comptes des actifs, mais il est important de relever qu'au 31 décembre 2016, la situation financière de CPVAL reste toujours bien équilibrée. Son cashflow de prévoyance est toujours excédentaire et ses provisions permettent de faire face à court terme aussi bien à la longévité qu'à l'augmentation de l'espé-

rance de vie. Depuis le changement de primauté, les objectifs de la Caisse restent atteints.

Taux de conversion

Pour ce qui concerne le chantier principal de la Caisse en 2017 (baisse des taux de conversion), le Conseil d'Etat a constitué un Groupe de travail chargé de présenter des mesures visant à compenser la future baisse des rentes de vieillesse. Un rapport devrait être rendu pour la fin du mois de mars prochain. Pour l'instant, ainsi que cela avait été annoncé en 2016 (lettre d'information aux assurés en mai 2016 – voir rubrique «Taux de conversion» sur www.cpval.ch), CPVAL maintiendra les paramètres actuels en 2017.

Le calendrier selon lequel ces questions pourront être traitées par les autorités cantonales n'est actuellement pas connu. Le Comité de la Caisse répète son engagement, ainsi qu'il l'avait déjà exprimé en 2016, qu'un délai suffisant entre la communication et l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions sera respecté. De cette manière, plus particulièrement pour les personnes se trouvant déjà en âge de retraite (dès 58 ans), celles-ci pourront obtenir les renseignements sur leur situation personnelle et prendre leurs dispositions dans le respect des délais de résiliation envers leur employeur.

Il tient à cœur de CPVAL de poursuivre son effort de transparence et d'information. 2017 sera donc encore une année où l'information vis-à-vis des assurés sera importante de façon à leur permettre de comprendre les enjeux et les solutions qui seront décidées.

D'un point de vue prévoyance, les cotisations encaissées se sont élevées à environ CHF 200 mios pour quelque 11'500 assurés actifs et les prestations payées ont atteint environ CHF 185 mios pour 5'400 pensionnés. Le cash-flow de prévoyance (cotisations et apports de libre passage moins les prestations et les versements de libre passage) est encore resté positif cette année.

Modifications du règlement de base

Le 1^{er} janvier 2017 entreront en vigueur de nouvelles dispositions fédérales en matière de partage des avoirs de prévoyance en cas de divorce. Les adaptations nécessaires du règlement de base seront rassemblées dans un avenant qui sera disponible dès la fin du mois de février 2017. Vous pourrez en prendre connaissance en consultant le

site de la caisse sous la rubrique «règlements» ou en contactant directement votre gestionnaire.

Administration CPVAL

Avec un effectif de 9 personnes représentant 8 unités complètes, CPVAL gère les engagements de plus de 16'000 assurés (CHF 4,9 mias), une fortune de CHF 3,9 mias et un parc immobilier de CHF 280 mios. Cette gestion occasionne un coût annuel par assuré de CHF 150.- (Coût qui se situe clairement en-dessous de la moyenne suisse).

Pour conclure, CPVAL recommande de consulter régulièrement son site internet

www.cpval.ch qui offre en permanence les dernières informations relatives à la prévoyance, à la gestion de fortune ou encore à son parc immobilier. Le site permet également de procéder à des simulations après achat et versements anticipés sur les prestations de retraite.

Un tout grand MERCI aux collaborateurs de la Caisse pour leur travail et leur engagement vis-àvis des assurés et en route pour 2017 et ses défis. CPVAL s'efforcera de faire le maximum pour vous offrir les meilleures conditions possibles pour une retraite idéale et sans souci.

COMITÉ CANTONAL

Comité cantonal

Président: Olivier Solioz

Rue des Forges 3 - 1957 Ardon

Natel 079 286 67 90

E-Mail: solioz.os@netplus.ch

Monthey Marie-Christine Dussez

Route des Vernaz 28 - 1874 Champéry Tél. 024 479 10 07 - Natel 079 613 71 37

E-Mail: mc.dussez@bluewin.ch

St-Maurice Diane Ruchet

Route des Plantex 1 - 1880 Bex

Natel 078 813 33 37

E-Mail: <u>d.ruchet@hotmail.ch</u>

Martigny Séverine Damay Reuse

Rue des Valérianes 12 - 1920 Martigny Tél. 027 723 26 42 - Natel 079 771 83 11 E-Mail: <u>damayreuse@yahoo.fr</u>

Entremont Géraldine Maret

Chemin de la Chélire 8 - 1941 Vollèges

Natel 079 293 89 21

E-mail: gegemaret@yahoo.fr

Conthey Anny Dayer

Route du Simplon 15 - 1957 Ardon

Natel 079 793 18 75

E-Mail: annydayer@gmail.com

Hérens Paulette Piantini

Ch. des Fahires 8 - 1971 Grimisuat Tél. 027 398 36 63 - Natel 078 804 80 28

E-Mail: artemisia@netplus.ch

Sion Jusqu'en juin 2016: Damien Berset

Dès décembre 2016: Dorothée Nanchen Chemin de Balavaud 17 - 1963 Vétroz

Natel 078 748 26 16 E-Mail: doro.n@gmx.ch

Sierre Dès mai 2016: Elisabeth Coquoz

Rue du Chemin-de-Fer 48

1958 St-Léonard Natel 079 785 42 22

E-Mail: ej.coquoz@st-leonard.ch

Administratrice: Anne-Marie Mesiano

Ch. des Brises 22 - 1958 Uvrier

Natel 079 297 53 46 E-Mail: <u>spval@bluewin.ch</u> Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Comité Cantonal

Le CC n'a pas ménagé ses efforts tout au long de cette année. Les séances se sont enchaînées à un rythme mensuel. Par contre, les nouvelles technologies ont permis des échanges quasi quotidiens entre le Président, l'Administratrice et les membres.

Un changement s'est opéré pour le district de Sierre. Georgy Praplan a cédé sa place, pour des raisons de santé, à Elisabeth Coquoz. Le district de Sion a cherché à remplacer Damien Berset. Après une représentation ad interim assurée par Sophie Possa, le poste a été repris par Dorothée Nanchen.

La communication, l'information et la gestion

Le site *spval.ch* est toujours le vecteur des informations et des positions officielles. Il est accessible à un large public.

Les adresses @spval.ch suivantes ont été mises en service:

- presidence@spval.ch
- administration@spval.ch
- ames@spval.ch (secrétariat)
- presidence.ames@spval.ch

Les bulletins d'informations mensuels, transmis aux membres, ont fêté leur 1ère année d'existence. L'avancement des dossiers y est présenté. Ce vecteur de communication permet à la SPVal de s'adresser directement à ses membres.



Elisabeth Coquoz, représentante du district de Sierre au CC



Une séance du Comité Cantonal

Les personnes de contact dans les centres scolaires, désignées par les comités de districts, sont les relais de la SPVal auprès de leurs collègues: elles affichent les informations, mettent à jour les listes et transmettent les coordonnées des nouveaux enseignants.

La liste des membres (avec les détails sur le taux d'engagement) a été actualisée et elle permet de cibler la transmission des informations aux enseignants concernés. Pour faciliter le travail de toutes et tous, une rigueur «scolaire» est nécessaire à l'avenir, en complétant le dossier numérique avec les données personnelles. Une collaboration étroite est indispensable entre les personnes de contact, les comités de districts et l'Administratrice SPVal.

L'organisation scolaire 2016-2017 sous la loupe

Pour cette deuxième année de mise en place de la LEP et de son ordonnance, tous les regards se sont tournés vers les améliorations des détails perfectibles détectés l'année précédente.

Voici une liste non exhaustive des dossiers suivis:

- L'adaptation de l'articulation de la semaine et des horaires en 1H-2H et 3H-4H a été faite dans certaines communes.
- L'attribution des périodes «classe» est nécessaire pour gérer les spécificités.
- La mise en place généralisée des études dirigées représentent la 1ère mesure d'appui.
- Le partage, très partiel, de la prime du titulaire en cas de maladie avec le remplaçant n'est pas satisfaisant.
- Des spécialistes AC&M et AV sont nommés «personnes ressources» et apportent un plus dans la créativité des classes.
- L'analyse du SE des nombreux changements introduits par l'ordonnance sur l'évaluation suscite des questions qui doivent encore être discutées.
- Les formations obligatoires en 1H-2H ont été analysées et demandent un suivi pour une verticalité efficace.
- Les médiateurs scolaires, en 2^e année de formation, sont entrés en fonction dans les écoles. Le règlement pour la médiation est toujours en attente.

Les relations avec le DFS et le SE

Le partenariat est une affaire de personnalités. Il peut très bien se dérouler dans de bonnes conditions si les deux parties mettent l'élève au centre des préoccupations. Il devient très tendu lorsque des intérêts de pouvoir prennent le dessus.

Les échanges, les discussions et les négociations sur les différents dossiers n'ont pas tous évolué de la même manière. Certains interlocuteurs n'ayant pas les mêmes priorités, des suivis vont attendre la nouvelle année et les responsables fraîchement nommés pour reprendre. A plusieurs reprises, la SPVal a rencontré les représentants du SE pour préciser les dossiers ou répondre aux consultations concernant les sujets suivants:

- mesures d'économies ETS2;
- processus d'engagement des enseignants;
- directive sur les activités accessoires pour les enseignants;
- décisions autour du livret scolaire et des examens cantonaux:
- centre pédagogique pour la prévention des séismes;
- plans de scolarité;
- concept cantonal des logopédistes;
- guichet unique géré par les directions;
- gestion des RH pour les enseignants;
- loi et ordonnance sur l'enseignement spécialisé;
- règlement sur les sanctions;
- brochure Famille-Ecole;
- évaluation en général et particulièrement au Cycle 2;
- protection des données et formulaires d'autorisations;

- moyens cantonaux d'enseignement du français;
- thèses de M. Oskar Freysinger;
- évaluation du fonctionnement des duos pédagogiques.

L'avancée des dossiers n'est pas du ressort de la SPVal, mais le Comité Cantonal et son Président sont toujours à disposition pour participer aux séances de travail.

Pendant la pause estivale, l'annonce de la démission du Chef de service, M. Jean-Marie Cleusix, a bouleversé la dynamique entre le SE et les associations. Après un fort intérêt médiatique, l'intérim de M. Marcel Blumenthal a remis le travail au centre des préoccupations sans permettre pour autant de traiter tous les dossiers cités ci-dessus. La désignation du nouveau Chef



de service, en la personne de M. Jean-Philippe Lonfat, permet de percevoir des lueurs d'espoir pour l'avancée des travaux dès le premier trimestre 2017.

L'entrée en vigueur des mesures d'économie ETS2

Les comptes 2015 se sont bouclés avec un bénéfice. Des réserves ont été provisionnées. Malgré cela, le budget 2017 de l'Etat du Valais nécessite de nouvelles coupes. Suite au renvoi du Grand Conseil, les mesures ETS2 ont été confirmées par le Conseil d'Etat en décembre. Les politiciens ne semblent pas soucieux ou conscients des effets de ces décisions sur la scolarité des enfants.

Les études dirigées, mises en place pendant une année, seront divisées par trois, dès la rentrée scolaire 2017. Les efforts organisationnels du SE et des directions n'enlèveront pas le fait que les premiers concernés sont les élèves en difficulté et, par répercussion, les enseignants qui perdent des périodes donc une partie de leur salaire.

Les enseignants encore en formation langagière verront leur charge de travail augmenter avec la fin des décharges.

Les classes du Haut-Valais auront les mêmes normes d'attributions pour les cours AC&M que leurs homologues du Valais romand.

Les Assemblées des Délégués

Les AD SPVal, extraordinaire et ordinaire, représentent deux moments où les délégués peuvent s'adresser directement aux autorités.

Lors de l'AD de Sion, les délégués ont voté une résolution sur les mesures d'aide au Cycle 1 et sur le redoublement. Le DFS y a répondu par courrier en insistant sur les mesures d'aides contenues dans la LEP et son ordonnance. Les situations particulières sont analysées au cas par cas.



Bulletin d'information SPVal

Des réponses aux dix-sept questions adressées préalablement au DFS étaient également attendues. Lors de cette assemblée, M. Freysinger ne les a pas abordées concrètement. Par la suite, lors d'une séance, M. Cleusix, nous a donné des informations de manière orale et confuse.

Lors de l'AD extraordinaire de Martigny, la modification de certains articles des statuts SPVal a été approuvée. Les nouvelles catégories de membres et de cotisations ont été validées. Les délégués ont également mandaté la SPVal pour s'engager contre des mesures d'économies structurelles. Un courrier officiel a été adressé au Chef du DFS qui s'est contenté d'une réponse orale de non entrée en matière.

Les dossiers plus réjouissants

La Bibliothèque Numérique http://cn.bibnumerique.com continue son développement et les bibliothécaires sont toujours à pied d'œuvre pour répertorier les ressources. Les améliorations apportées à la BibNum permettent à tous les utilisateurs de déposer directement des ressources sur le site sans passer par une clé USB ou une Dropbox.

Avec l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement SHS 7H-8H, la bibliothèque est idéale pour mutualiser les ressources et les créations complémentaires. Facilitez votre travail et celui de vos collègues en déposant vos ressources. Les versions modifiables des documents sont très appréciées.

Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui œuvrent et contribuent à ce magnifique projet.

Les personnes de contact ont été remerciées et ont reçu un chargeur pour appareils numériques. De cette manière, elles pourront toujours transmettre les informations!

Les Classes Ouvertes ont été organisées entre mai et juin 2016. Les enseignants qui ont reçu des autorités politiques locales ou cantonales ont transmis un retour positif. Pour les nombreuses classes qui n'ont pas eu de visiteurs, l'action sera reconduite en janvier 2017. Gageons que les nouveaux élus se bousculeront aux portes des classes participantes.

Plus d'informations sur www. spval.ch/operation-classes-ouvertes

La nomination de M. Guy Dayer, au poste de Chef de l'Office de l'Enseignement Spécialisé, a permis aux enseignants spécialisés de voir une continuité dans les travaux entrepris par son prédécesseur. En effet, suite à la mise au concours, des craintes légitimes sur le profil recherché se sont faites entendre dans les salles des maîtres et au-delà des murs scolaires.

ASSEMBLÉES DES DÉLÉGUÉS

Présidente de L'AD du 4 juin 2016: Cornelia Luyet

Auteure du rapport: Cornelia Luyet

Président de l'AD extr. du 30 novembre 2016: Gilles Vouillamoz Auteur du rapport: Gilles Vouillamoz

A ssemblée ordinaire du 4 juin 2016, à Sion

1. Partie syndicale

Le Président Olivier Solioz a présenté les dossiers en cours: l'annulation des décharges pour la formation langagière L2-L3 dès août 2017, la diminution des études dirigées, la défense du plein temps enseignant à 30 périodes, la reprise d'un partenariat constructif avec le DFS, le processus d'information des nouveaux enseignants pour adhérer à la SPVal.

Les résolutions déposées par les districts de Monthey et de St-Maurice portant sur le redoublement et les mesures d'aide accordées au Cycle 1 ont retenu toute l'attention et nourri les débats. L'Assemblée s'est prononcée sur une résolution commune:

Les enseignants demandent que les élèves du Cycle 1 puissent bénéficier du même droit aux mesures d'aide que leurs camarades du cycle suivant.

Ils considèrent qu'une intervention d'aide est bien plus efficace lorsqu'elle est précoce et se présente à l'apparition de premières difficultés: redoublement, API, PA anticipé, thérapie, horaire alterné, différenciation, heures complémentaires.

Les enseignants porteront une attention particulière aux enfants ainsi aidés afin d'éviter toute cristallisation des difficultés ou effet négatif de l'étiquette pouvant être associée à ces élèves.

2. Partie officielle

Cornélia Luyet adresse son mot de bienvenue aux invités et aux 160 délégués présents.

CPVAL

M. Patrice Vernier relève la situation financière saine de la caisse. Il fait part de ses préoccupations pour l'avenir: la démographie et les rendements des placements financiers laissent entrevoir un abaissement du taux de conversion et une augmentation des cotisations dans un futur proche. CPVAL est une caisse publique et son financement relève des décisions du Conseil d'Etat, respectivement du Grand Conseil.

SER

Georges Pasquier rappelle les points forts des dix années écoulées: HARMOS, PER, l'avancée de la collaboration en Suisse, la défense constante d'une formation de qualité des enseignants et le soutien indéfectible du SER à l'intégration des enfants différents. Il salue pour la dernière fois l'Assemblée en qualité de Président du SER et engage chacun à poursuivre «une saine croisade contre la bêtise». Il est applaudi chaleureusement par l'Assemblée.

FMEP

Marylène Volpi Fournier revient elle aussi sur l'évolution

démographique: un tiers des employés d'Etat pourraient prendre leur retraite prochainement. Avec le «Personnel-Stop», on exige toujours plus. Elle relève certaines problématiques liées à la gestion des employés d'Etat et demande que soit mis en place d'urgence un monitoring pour assurer la gestion RH. Pour CPVAL, elle défend une gestion par contrats et non plus par postulats.

À propos d'ETS 2, la FMEP restera vigilante aux mesures proposées en décembre 2015 dans le futur budget.

Urs Zenhäusern intervient pour mettre l'accent sur la nécessité de se battre pour la défense des intérêts des employés d'Etat.

SPVal

Olivier Solioz reprend les sujets évoqués dans la partie syndicale et présente la résolution votée plus tôt dans la matinée. Il relève l'importance du site de l'association. Les nombreux dossiers y sont évoqués ou développés et le bulletin mensuel permet à chacun de suivre l'avancée des travaux. Ce qui est qualifié «d'hyperactivité du Président» est peut-être un révélateur de la charge de travail, de la complexité de la tâche et sans aucun doute un signe évident de sa conscience professionnelle.

DECS

M. Oscar Freysinger donne des réponses partielles aux questions posées par la SPVal.

Il relève le nom de la SPVal qui met en avant la pédagogie et non l'aspect syndical. Il se réjouit du calme retrouvé dans la collaboration. Il place en préambule de son allocution son sentiment d'humilité face à la responsabilité d'une mission dont l'être humain occupe le centre. Il conclut en soulignant la liberté pédagogique des enseignants dans leur classe.

Au terme de l'assemblée, Olivier Solioz remercie Georges Pasquier pour son immense engagement pour l'enseignement romand.

La journée s'achève dans un moment de convivialité autour de l'apéritif dînatoire dont les vins sont offerts par la municipalité de Sion.

A ssemblée extraordinaire du 30 novembre 2016 à Martigny

Le but principal de cette assemblée était de voter sur la modification de certains articles des statuts de l'association pour les adapter à la nouvelle situation des partenaires sociaux de l'Etat du Valais et à la fin de l'adhésion automatique des enseignants à la SPVal.

Olivier Solioz ayant fait un bon travail d'information, les statuts modifiés ont été vite acceptés.

La SPVal a bon espoir que les nouveaux enseignants s'inscrivent volontairement et participent à son travail de collaboration avec l'Etat pour faire vivre l'école valaisanne.

En deuxième partie, Olivier Solioz a présenté les différents dossiers en cours (Classes Ouvertes, plan de scolarité, examens, ETS2, ...). Ceux-ci seront repris lors de la prochaine assemblée. D'ici là, la SPVal aura pu commencer la collaboration avec le nouveau Chef du SE, M. Jean-Philippe Lonfat. Et les élections cantonales amèneront, peut-être, d'autres changements.

Une intervention de Marylène Volpi Fournier a rappelé le travail important fait par la FMEP à propos des mesures ETS2 et surtout auprès de CPVAL. Deux gros dossiers à suivre.

Pour finir, la parole a été donnée aux délégués. La discussion s'est concentrée sur le suivi d'une classe pendant 2 ans. Obligatoire ou pas ? Cela dépend-il de la direction, de l'inspectorat ou

de l'enseignant ? Olivier Solioz répond que ce dossier est aussi «en cours» et que la SPVal y travaille.

Après le bref compte-rendu de cette assemblée extraordinaire, je tiens à rajouter un commentaire personnel:

Les interrogations soulevées par les nombreux dossiers «en cours» montrent que le Département de la Formation et de la Sécurité, via son Service de l'Enseignement, pourrait, grâce à plus de clarté, redorer son blason, bien terni ces derniers temps.

Je souhaite à tous les acteurs de l'école valaisanne de garder à l'esprit cette pensée: «Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite» (Henry Ford).

Je me réjouis de retrouver les délégués lors de l'assemblée ordinaire du mois de juin 2017 pour voir où en sont les différents dossiers. Ou s'il vaudrait mieux aller construire des voitures...



AD extraordinaire du 30 novembre 2016

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission Pédagogique (CP)

Présidence: Olivier Solioz, *Représentant du CC*

Membres: Christelle Schers, Monthey Mélanie Salerno, St-Maurice Anne Chardonnens, Martigny Emilie Piatti, Entremont Sarah Germanier, Conthey Jocelyne Pralong, Hérens Poste vacant, Sion

Claudine Lepagier, Sierre jusqu'en août 2016, puis Marielle Savioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La Commission Pédagogique s'est réunie à quatre reprises durant cette année. Les mandats portaient sur la Bibliothèque Numérique et les Classes Ouvertes

Sur la plateforme de la BibNum, des développements techniques ont facilité le transfert des documents. Les utilisateurs peuvent déposer directement les ressources sans passer par des moyens extérieurs. Les Bibliothécaires se concentrent sur la classification selon les objectifs du PER.

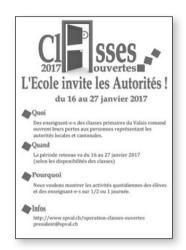
Une affiche pour les salles des maîtres et un flyer pour les étudiants de la HEP-VS ont contribué à la promouvoir.

Dans la rubrique «statistiques», le cap des 990 ressources et des 840 membres a été dépassé. Les efforts des membres de la commission sont donc récompensés par une augmentation de 170 ressources et de 200 nouveaux membres.

Pour élargir la couverture du PER, des grains pédagogiques créés par des partenaires sont venus enrichir la variété des ressources. Les animaux du Zoo-Alpin, l'économie d'énergie de la SEIC-Télédis, la prévention d'ABRIFEU et le Patois en lien avec EOLE sont autant de supports d'enseignement.

Les enseignants désireux de profiter du partage de documents peuvent suivre les indications sous www.spval.ch/bibliotheque-numerique.

A la rentrée scolaire 2016, la Commission Pédagogique a reçu comme nouveau mandat d'organiser les Classes Ouvertes. Les objets suivants ont été travaillés:



- Proposer une semaine en janvier 2017 pour les Classes Ouvertes;
- Contribuer à la recherche de titulaires de classe prêts à y participer;
- Collaborer à la promotion de cette action par différents canaux d'informations;
- Encadrer les participants lors de cette semaine;
- Effectuer un bilan après l'action.

Les trois premiers objectifs ont été réalisés. La partie opérative et le bilan seront relatés dans le rapport d'activité de 2017.

Commission des Intérêts Matériels (CIM)

Présidence: Patrick Bourgeois, St-Maurice

Membres:

Pierre-Alain Bénet, Monthey
Marie-José Gay, Martigny
Céline Gay, Entremont
Danièle Moretti, Conthey
Antoine Beytrison, Hérens
Jacques Lamon, Sion
Antonio Sabino, Sierre
Damien Berset, Représentant du CC, jusqu'en juin 2016,
puis Elisabeth Coquoz



www.spval.ch/bibliotheque-numerique

Auteur du rapport: Pierre-Alain Bénet

Au début de l'année, les membres de la commission ont lu et commenté la brochure «Bienvenue» éditée par le SE pour la comparer avec l'aidemémoire élaboré par la CIM. Cette brochure est destinée aux nouveaux enseignants et est publiée sur www.spval.ch/documents-divers/brochure-bienvenue-etat.pdf/view.

L'aide-mémoire SPVal nécessiterait une relecture approfondie par un juriste afin d'être distribué aux enseignants avec les dernières mises à jour. Tenir à jour ce document est un travail considérable et permanent.

En cas de difficultés ou de litiges professionnels, sachez que la SPVal peut vous soutenir avec une protection juridique par l'intermédiaire de la FMEP. Durant le deuxième semestre 2016, la CIM a reçu du CC le mandat d'encourager les membres de l'association à répondre à l'enquête de la FMEP pour CPVAL (modifications apportées aux conditions de prévoyance) ainsi qu'à celle du SER (santé des enseignants).

AUTRES COMMISSIONS

Commission Cycle 1

Présidence:

Séverine Damay Reuse, Représentante du CC Marie-Christine Dussez, Représentante du CC

Membres:

Corinne Michellod Favre, Monthey Béatrice Signoret, St-Maurice Sandra Mailler Privet, Martigny Adeline Vernay, Entremont Pascale Fumeaux, Conthey Barbara Blanc, Hérens Rébecca Rentmeister, Sion Bernadette Vouardoux, Sierre

Auteure du rapport: Marie-Christine Dussez

La commission s'est réunie le 6 décembre 2016 à Martigny. Deux jeunes enseignantes 1H-2H de Monthey ont été invitées à participer à la discussion. Les thèmes débattus comme la formation spécifique 1H-2H, l'évaluation formative et les passages clés de la scolarité ont fait émerger les réussites et difficultés des élèves et de leurs enseignants. Notre soirée, à défaut de se terminer au bord d'un précipice, d'un

gouffre ou d'une crevasse, s'est achevée au bord de la piscine 3H.

Autant vous dire que l'année 2017 s'annonce riche en rencontres pour permettre aux jeunes élèves de plonger de la 2H à la 3H (ou de la 4H à la 5H) d'une hauteur sécuritaire, pas plus grande que leur taille, voir même envisager un passage à gué.



Affiche Matinée AC&M

Commission Cycle 2

Présidence:

Paulette Piantini, Représentante du CC

Membres:

Alexandre Davet, Monthey Anna Mastromauro, St-Maurice Martine Vuissoz, Martigny Jessica Meier, Entremont Céline Dorsaz, Conthey Grégory Parchet, Hérens Jacqueline Barmaz, Sion Jean-Luc Zufferey, Sierre

Durant l'année 2016, la Commission Cycle 2 n'a pas siégé.

Commission AC&M

Présidence:

Olivier Solioz, Représentant du CC

Membres:

Raymonde Woeffray, Monthey Evelyne Mettan, St-Maurice Anne-Sylvie Crettex, Martigny Anne-Lise Locher, Entremont Laure Millius, Conthey, Monique Gaspoz, Sion Muriel Bonvin, Hérens Anne-Françoise Von Roten, Sierre Auteur du rapport: Olivier Solioz

La Commission AC&M s'est réunie à quatre reprises pendant cette année et a organisé une matinée thématique.

Le dossier du cahier des charges des personnes ressources en AC&M et AV a été suivi de près. Différentes manières de mettre au profit la-les périodes de coordination pour le centre scolaire ou les collègues ont été répertoriées. Un premier bilan a été fait en septembre 2016 et des impulsions ont été transmises aux collègues spécialistes et généralistes.

Une collègue a créé une page Facebook pour mettre en relation les personnes qui recherchent du matériel de récupération et celles qui en proposent. Elle se nomme «Matériel AC&M pour les écoliers - VS».

L'intervention du Président de la SPVal a permis l'attribution d'un cours supplémentaire d'AC&M en cours d'année scolaire. La commission rappelle qu'il est important de signaler les évolutions significatives du nombre d'élèves.

Un sondage a été effectué sur le nombre de cours attribués à des spécialistes ainsi que sur les



Créer sans perdre le fil de son inspiration

conditions de travail. Il en ressort qu'il n'y a qu'une minorité de collègues qui ont bénéficié des aménagements permettant un horaire proche des 30 périodes.

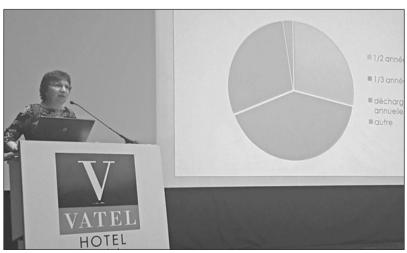
Le Valais romand applique les normes 2007 pour la répartition des groupes AC&M. Les mesures d'économies ETS2 imposent au Haut-Valais la mise en pratique de ces mêmes normes.

Le 19 novembre 2016 a eu lieu la matinée AC&M à l'hôtel Vatel de Martigny. Quatre ateliers pratiques basés sur les quatre axes du PER ont été proposés aux enseignants généralistes, spécialistes et étudiants. Les animateurs AC&M et AV de la HEP ont fait expérimenter la Perception, la Technique, la Culture et l'Expression aux participants. Un compte-rendu de l'étude sur

les conditions de travail des enseignants a également été fait. Les images des salles de classe utilisées pour les AC&M et AV ont été affichées. De grandes différences sont à relever. La présentation du partage d'une grille de leçon sur la BibNum ainsi que les diverses techniques de recherche ont été démontrées. Plus d'informations sur spval.ch/dossiers/ac-m/matinee-ac-m-2016



Les regroupements de degrés «disjoints» 4H-7H ou 5H-8H dans un même groupe AC&M peuvent créer des complications dans l'utilisation des techniques et la gestion des élèves. L'expression artistique en lien avec les objectifs du PER nécessite les mêmes qualifications que le B2 pour les cours de langues. La commission tient à remercier les directeurs qui attribuent les cours AC&M prioritairement aux spécialistes.



Evelyne Mettan, membre de la Commission AC&M



Commission Culturelle

Présidence: Odile Dorsaz, Monthey

Membres:

Sandra Knupfer, St-Maurice Claudia Mudry, Martigny Vanessa Joris, Entremont Adrienne Bétrisey, Conthey Mélanie Desjardin, Hérens Nicole Andenmatten, Sion Philippe Martin, Sierre Anne-Marie Mesiano, Représentante du CC

Auteure du rapport: Odile Dorsaz

Raquettes à Champoussin, le 12 mars 2016

La sortie s'est déroulée dans un lieu propice à la contrebande entre la Suisse et la France. Les frontières ont un tracé imprécis mais bien connu des contrebandiers. Philippe Bobillier a emmené le groupe sur les traces de l'un d'entre eux. Ce dernier a consigné ses souvenirs dans un livre savoureux. Après un temps de marche dans une neige abondante, les yeux fixés sur un panorama à couper le souffle entre

les Dents-du-Midi et les Alpes valaisannes, les participants en ont dégusté quelques extraits. Une fondue, devenue traditionnelle, est venue clore agréablement cette journée.

Croisière *Meurtres & Mystère*, le 23 septembre 2016

Le spectacle interactif «*Pa-villon Noir*» a reçu un accueil inattendu. En effet, il a fallu deux cars pour emmener tous

les participants à Ouchy. Les acteurs rejouaient chaque scène dans les trois salles à manger différentes aménagées sur le «Général Guisan», bateau de la CGN (Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman) datant de l'Expo 64.

Depuis le temps qu'elle cherchait à organiser un tel souper, merci à Sandra Knupfer pour sa ténacité!



Damien Berset lors du spectacle «Pavillon Noir»



Voyage au Portugal, du 23 au 30 octobre 2016

Voici en vrac quelques souvenirs de ce merveilleux voyage:

- une bonne douche céleste inaugurant une semaine de beau temps en débarquant dans une célèbre cave de Porto;
- des effets de perspectives dans les escaliers du Bom Jesus sur les hauts de Braga;
- beaucoup de temps libre à Lisbonne;

- le charme médiéval et les cerises au kirsch d'Obidos;
- le baptême des étudiants des Universités de Porto et de Coimbra;
- les rencontres conviviales entre les participants leur permettant de voyager autant en Valais qu'au Portugal;
- la ponctualité et la bonne ambiance.

Tout cela a été suivi par un souper de retrouvailles permettant d'admirer des souvenirs photographiques tout en dégustant des spécialités portugaises. Sans notre représentante du CC, Anne-Marie Mesiano et son mari, que je remercie ici avec chaleur, rien ne serait possible. Alors, ne manquez pas de profiter de la prochaine expérience...



Commission des Praticiens Formateurs

Présidence: Marc-André Barras, Sierre

Vice-présidence: Alexandre Dayer, Monthey

Secrétaire: Marie-Noëlle Romailler, Sion

Membres:

Christel Provenzale, St-Maurice Nicolas Carron, Martigny Géraldine Maret, Entremont, jusqu'en juin 2016 puis Philippe Bobillier Barbara Blanc, Hérens Anny Dayer, Conthey, Représentante du CC

Auteur du rapport: Marc-André Barras

En avril 2016, la commission a rencontré la présidente du comité des étudiants HEP. Voici quelques éléments abordés:

- Les stages dans le Haut-Valais sont en duo et se passent généralement bien.
- Les PF du Haut-Valais comprennent les difficultés linguistiques.
- Les étudiants doivent posséder un B2 en allemand et en anglais pour obtenir le diplôme HEP.
- Les PF n'ont pas tous les mêmes exigences. Il est important que chacun respecte les objectifs des stages afin de ne pas surcharger les étudiants.

Etant donné que la procédure d'attribution des stages est actuellement trop complexe, la HEP a présenté un nouveau processus à la commission en mai 2016. La mise en pratique se fait progressivement.

En septembre 2016, nouvelle rencontre avec la HEP. Voici quelques éléments intéressants:

- Tous les stages ont enregistré moins d'échecs.
- Moins de tâches sont demandées durant les stages. Les

étudiants peuvent mieux se concentrer sur l'enseignement.

 La HEP apprécie la collaboration, le travail et les compétences des PF.

La HEP rappelle qu'elle cherche toujours à former de nouveaux PF et ceci également au sein des plus anciens, sortis de l'Ecole Normale. La formation est enrichissante, le travail avec les stagiaires en classe également, donc engagez-vous!

La commission tient à remercier Géraldine Maret pour sa disponibilité, son engagement et son professionnalisme durant ces huit dernières années.

Commission Concordia – SPVal

Présidence: Grégoire Jirillo (SPVal)

Membres:

Anne-Marie Mesiano (SPVal) Fabienne Weiss (Concordia) Pascale Miraillès (Concordia)

Auteurs du rapport: Fabienne Weiss et Grégoire Jirillo

Collaboration SPVal-Concordia en 2016

De manière générale, les assurés semblent satisfaits des services et conseils prodigués par les collaboratrices et collaborateurs de l'agence de Sion. Pour tout renseignement, ils peuvent contacter l'agence.

Assurance obligatoire des soins LAMal (Loi sur l'Assurance Maladie)

Grâce à une bonne maîtrise des coûts, l'augmentation des primes pour l'année 2017 a pu être contenue en Valais. Il est important de préciser que Concordia est très bien placée dans ce classement spécifique

tant pour les adultes que pour les adolescents et les enfants.

Assurances complémentaires selon la LCA (Loi sur le Contrat d'Assurance): perspectives et nouveautés 2017

Malgré la très forte pression de la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés), les rabais accordés sur les assurances complémentaires ont pu être maintenus dans le cadre du contrat collectif Concordia-SPVal. Ceci nous réjouit grandement.

De plus, une extension du produit Diversa est proposée dès le 1^{er} janvier 2017:

- Diversa Care, principalement orientée sur des prestations en faveur des familles (cours de premiers secours pour jeunes enfants, garde d'enfants malades, protection juridique du patient, etc.)
- Diversa Premium, destinée spécialement aux assurés souhaitant une extension des prestations à l'étranger, de manière volontaire.

Mme Pascale Miraillès

Responsable de la gestion du contrat collectif Agence de Sion Rue de la Dixence 8 - 1950 Sion

Tél. 027 306 31 29 Fax 027 328 32 59 spval@concordia.ch

Agence ouverte du lundi au vendredi 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

SOUS-ASSOCIATION

Section AMES / SPVal

Présidence:

Nicolas Bressoud, jusqu'en juin 2016, puis Manuella Salamin

Membres:

Céline Favre, secrétaire et représentante au CC Michelle Weinstein, caissière Anne-Françoise Fauquet-Epiney Marie-Laurence Lamon Régis Pellissier Valérie Pellaud

Auteure du rapport: Manuella Salamin

Maintenir le cap...

L'année 2016 a apporté son lot de changements au sein du comité de l'association. Cependant, l'AMES a pu maintenir son cap et poursuivre ses objectifs.

Commissions «Ecoles spécialisées» et «Secondaire I»

Créées après l'AG 2015, ces commissions se sont chacune rencontrées trois fois durant l'année 2016.

Sous la responsabilité de Michelle Weinstein, la Commission Secondaire I a publié sur

le site de la SPVal un document relevant les fonctionnements de l'enseignement spécialisé dans les différents CO. Des rencontres sont prévues avec l'OES afin de proposer des améliorations. Un retour sera fait au Comité de l'AVECO.

Pour la **Commission Ecoles spécialisées**, Anne-Françoise Fauquet-Epiney a été chargée du même travail dans différents instituts. Un document est en cours de réalisation.

Matinée des transitions

L'organisation de cette matinée a concentré une grande partie de notre énergie. Le résultat obtenu, en termes de fréquentation, de qualité d'échanges et de richesse des informations dispensées, a dépassé de beaucoup nos espérances les plus folles, et cela, dans le cadre magnifique du Martigny Boutique-Hôtel, symbole d'une transition réussie.

Collaboration avec l'OES

Chaque année, le Comité rencontre l'OES à deux reprises. Bien que de nombreux changements aient eu lieu parmi les membres de l'Office, la collaboration est maintenue. Ces réunions permettent d'évoquer

les sujets qui touchent de près l'enseignement spécialisé:

- ISM: transmettre les remarques et participer à l'amélioration de cet outil;
- Guichet unique: relayer les interrogations et contribuer à son efficience;
- Formation continue: collaborer à l'organisation de cours intéressants pour l'Enseignement spécialisé;
- Examens finaux et mesures «dys»: donner un avis sur les aménagements possibles et leur pertinence;
- Ordonnance d'application de la loi sur l'enseignement spécialisé: participer au groupe de consultation et apporter un point de vue.

Poursuivre ses objectifs...

Le Comité fourmille d'idées et de projets: il aura besoin de vous, membres de l'AMES...

Merci à chaque collègue qui démontre sa confiance par une présence, une idée, une suggestion.

Merci à chaque collègue qui, par son travail et son implication quotidienne, contribue au bienêtre des élèves valaisans.

DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL

Commission des moyens d'enseignement

Présidence: Pierre Antille, Collaborateur scientifique au SE

Représentants SPVal: Olivier Solioz Georgy Praplan, *jusqu'en juin 2016*, *puis* Marie-Christine Dussez

Auteur du rapport: Olivier Solioz

L'unique séance de la commission s'est tenue le 18 mai 2016.

Le déménagement de la CECAME à la Route du Rhône 8 à Vétroz est effectif et représente une amélioration des conditions de travail pour les employés.

L'introduction des nouveaux moyens SHS en 7H-8H ainsi que le changement de méthode d'allemand en 7H ont chargé les enseignants. L'ODR (Outil, Démarche, Référence) 7H-8H n'est disponible que sur www. plandetudes.ch. La commission a été rendue attentive par les représentants SPVal à la nécessité d'une planification des nouveautés et des formations continues obligatoires en lien avec le suivi de la classe sur deux ans par les enseignants.

Dans le cadre de l'environnement, de nombreuses ressources sont disponibles sur www.rts.ch/decouverte et www.notrehistoire.ch.

Les nouveaux moyens de mathématiques 1H à 8H sont en rédaction à la CIIP. Des représentants valaisans veillent à la verticalité des démarches. Les documents sont annoncés sur la plateforme «ESPER». Cette dernière va regrouper les MER, le PER et les autres documents numériques.

Des ressources pour la structuration du français ont été ajoutées à la liste des ouvrages scolaires sans passer par l'évaluation de la COBRA L1, de l'animation et de la commission ad hoc. Cette manière cavalière de procéder a été relevée officiellement dans le PV de la séance.

Le classeur d'activités du *Petit Prince* a, lui, été imposé par M. Oskar Freysinger. D'importantes ressources ont été allouées à la rédaction des séquences. Le coût de l'opération est encore inconnu.

Tous les enseignants de 8H ainsi que les directions d'école ont reçu le livre et le classeur en août 2016. Actuellement, il n'est pas possible d'en connaître l'utilisation en classe.

Au niveau romand et à la CIIP, l'évaluation et l'étude du renouvellement des moyens de français suivent leur processus. L'horizon 2020 est toujours retenu pour l'arrivée d'une nouvelle collection. Le choix entre une adaptation des moyens existants ou une création romande par mutualisation des ressources cantonales est toujours en discussion.

Le SE devrait transmettre le coût des nouveaux moyens aux directions afin que celles-ci puissent établir les budgets des années à venir.

Il est conseillé à tous les enseignants de faire part des remarques positives ou négatives liées aux moyens à *presidence@ spval.ch*. Les retours seront transmis aux inspecteurs, aux animateurs de branches, au SE et à la CECAME.



Commission de l'évaluation et des examens

Présidence: Pierre Antille, Collaborateur scientifique au DFS

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La commission s'est réunie le 15 mars et le 15 novembre. Différents dossiers ont été abordés.

Ordonnance sur l'évaluation

Le suivi et le bilan de l'introduction de l'ordonnance ont été effectués en deux temps. A la fin du 1er semestre de l'année scolaire 2015-2016, un premier retour a été donné par le SE. Les influences des changements sur le 1er groupe et sur l'environnement ont été présentées. Ces résultats partiels ont, semble-t-il, confirmé les prévisions du SE. Une communication à destination des enseignants a été faite dans Résonances.

En novembre, un deuxième bilan portant sur toute l'année scolaire a été fait. L'exploitation des chiffres présentés est toujours délicate si l'on ne connaît pas le processus complet d'analyse. Le SE conclut que les impressions relevées en février se sont confirmées.

Les remarques des enseignants de 1H à 8H ont été relayées aux membres de la commission et des débats animés autour des points suivants ont eu lieu:

- La fin du 1er semestre à Noël;
- Le statut du 1^{er} semestre vis-àvis de la note annuelle;
- Le dossier d'évaluation au Cycle 1;
- La transmission des documents aux deux représentants légaux;
- Les notes d'environnement et le découpage de la matière;
- Le nombre d'évaluations par branche pour une moyenne;
- Le redoublement à l'intérieur d'un cycle.

La requête de la SPVal et de l'AVDEP pour le regroupement des branches SHS (géographie et histoire) en une seule note, faite en mars et renouvelée en novembre, est encore en réflexion auprès du SE. La note des SN figurerait dans une rubrique individuelle.

Le statut du 1^{er} semestre pour les degrés 5H à 8H a également réuni les avis des représentants des enseignants et des directions. Le modèle mis en place en 4H est souhaité pour les autres degrés primaires.

Ces différents dossiers sont en attente d'une décision de l'autorité pour le printemps 2017.

Retours sur les examens 2016 et perspectives 2017

Toutes les remarques écrites, parvenues à la SPVal, ont été transmises à la commission. Les difficultés d'organisation suivantes ont été rediscutées: le temps de passation des épreuves, les aménagements pour les élèves aux besoins particuliers et l'utilisation des différentes ressources d'un bâtiment pour les examens de la production de l'oral.

Sébastien Vassalli a introduit de grandes améliorations pour les prochains examens cantonaux Répartition des épreuves sur les demi-journées (2 examens au maximum);

 Temps de battement entre les épreuves;

- Disposition graphique, espacements et caractères d'écriture adaptés aux élèves à besoins particuliers;
- Examens au format PDF transmis aux directions pour les enseignants ou au format modifiable sur demande au SE.

Merci aux enseignants pour leurs retours écrits. C'est ainsi que des améliorations peuvent être apportées.

Groupe opérationnel L2-L3

Présidence:

Jean-Pierre Gaspoz, Inspecteur

Membres:

Pascal Knubel, DFS

Sébastien Vassalli, Sandra Schneider, animation primaire

Pierre-Marie Pittier, Géraldine Berset, animation CO

Marius Dumoulin, AVDEP Olivier Solioz, SPVal

Auteur du rapport: Olivier Solioz



Les deux séances habituelles se sont déroulées le 23 mars et le 24 novembre.

La situation et le suivi des formations langagières L2-L3 ont été passés en revue. Les efforts des dernières années se font sentir et il y a de moins en moins d'enseignants qui suivent les cours pour accéder au niveau B2.

Les différentes étapes de la formation (test de placement, cours de langues pendant l'année, semaine intensive, test pour la certification et formation méthodologique) sont coordonnées entre la L2 et la L3 pour éviter les doublons. Les directions bénéficient d'une flexibilité pour l'inscription des nouveaux enseignants qui doivent suivre un complément de formation. La mobilité entre les différents degrés complique la tâche des directeurs dans la gestion des certifications langagières.

Au niveau de la HEP-VS, les changements des responsables de la didactique des langues se poursuivent et rendent difficile une continuité dans les approches.

L'évaluation chiffrée de la L2 et L3 représente un défi pour les enseignants et l'animation. Les différentes composantes (CO, PO, CE, PE) ne peuvent pas toutes être évaluées dans chaque examen. L'introduction des coefficients par le SE a déjà apporté une première solution. Les enseignants de 7H-8H font remarquer que le temps nécessaire pour l'évaluation de la production de l'oral dans les branches L1-L2-L3 se multiplie. Il y a un risque de passer plus de temps à évaluer qu'à enseigner.

Le SE et la Commission d'évaluation sont chargés de suivre l'évolution des résultats scolaires pour les classes de 5H à 8H en langue. Les élèves en cours de soutien ne doivent pas

être privés des leçons de langues afin d'éviter un décrochage scolaire. Des mesures d'appui en L2-L3 peuvent être introduites dans certains cas.

Les échanges linguistiques pour les classes, mais également pour les enseignants, doivent être valorisés. La mise en situation et la vie quotidienne dans un environnement langagier étranger est le meilleur moyen pour exercer les apprentissages.

Conseil de direction de la HEP-VS

Présidence:

Oskar Freysinger, Chef du DFS

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Conseil de direction de la HEP-VS a, semble-t-il, été dissous sans annonce officielle.

Toutefois, une séance de travail entre la direction de la HEP-VS et les représentants de la SPVal a été organisée le 17 février 2016 pour discuter des dossiers actuels et futurs.

Cette démarche vise à garder des liens forts entre:

• l'adéquation de la formation

des futurs enseignants et la réalité du métier;

- les retours du terrain en lien avec les stages;
- les besoins de supports proposés par l'animation lors de l'introduction des nouveaux moyens;
- la planification des formations continues pour les enseignants.

Un groupe de pilotage de l'animation a été mis sur pied. Aucune place pour les associations d'enseignants et des directeurs n'a été prévue.

Conseil paritaire de la formation continue

Présidence:

Marcel Blumenthal, *Chef du Service* de l'Enseignement ad interim

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Conseil de la formation s'est réuni le 9 novembre 2016 pour sa séance annuelle. Les représentants du SE, de la HEP-VS, des associations d'enseignants et des directeurs des deux parties linguistiques du canton y étaient représentés.

Un tour d'horizon a été effectué pour les formations de base, obligatoires et continues (individuelles ou en établissement).

Le rapport de la HEP-VS a été transmis et commenté.

Les représentants des enseignants ont relevé la difficulté de gérer les formations à moyen terme en l'absence d'une planification sur 2-3 ans de leur engagement par les directions. Ces dernières ne maîtrisent pas les paramètres RH qui dépendent des attributions annuelles et de la variation du nombre de postes ou de périodes.

Soucieux de créer un esprit de groupe en menant des actions communes sur une année scolaire, les directeurs demandent de plus en plus de formations en établissement. Une hausse de ces offres de 30% a été enregistrée par la HEP-VS.

Les séjours linguistiques à l'étranger sont toujours subventionnés par le SHE (Service des Hautes Ecoles) du canton. Les modalités d'annonce et de procédure sont disponibles sur www.vs.ch/web/she//formation-continue-des-enseignants.

Pour la formation PIRACEF, une augmentation de 30 crédits ECTS en sciences de l'éducation est demandée aux non-porteurs d'un titre d'enseignement.

La mobilité des étudiants entre les cantons crée des problématiques quant aux «spécificités» des diplômes de généraliste délivrés par les différentes HEP.

Certaines écoles ne forment pas les futurs enseignants dans toutes les branches. Des options sur les cours de L2, Education physique ou Arts sont imposées par certains cursus. Lors des postulations, les directions doivent être attentives aux détails de la formation ainsi qu'aux «limites» du certificat de généraliste. Certains collègues doivent suivre des formations postgrades pour pouvoir ensei-



gner toutes les branches de la gille horaire de 1H à 8H dans les écoles valaisannes.

La pyramide des âges interroge les représentants des enseignants sur la capacité de formation de la HEP-VS. Pour les trois prochaines années, le défi à relever est le remplacement du 20% des enseignants susceptibles de prendre une retraite méritée. En parallèle à ce dossier, la problématique des remplaçants (effectif, formation, contrôle, disponibilité) est toujours ouverte.

Conseil de rédaction de « Résonances »

Représentante SPVal: Daphnée Constantin Raposo

Auteure du rapport: Daphnée Constantin Raposo

Voilà encore une année qui a filé sans qu'on s'en aperçoive. Une année rythmée tambour battant par un quotidien stressant, pas le temps de souffler. Les saisons s'embrouillent et nous embrouillent, les expériences s'accumulent et nous enrichissent sans nous laisser de répit.

Mais heureusement, chaque mois, ou presque, un rayon de soleil illumine notre boîte aux lettres. Et là, si l'on prend le temps de s'accorder une pause, on découvre que le monde de l'éducation tourne vite et dans tous les sens. Les enseignants se démènent pour accompagner leurs élèves vers la réussite. Les chercheurs et les animateurs de branches débordent de créativité, qu'ils partagent généreusement. Les publications pédagogiques abordent mille et un thèmes tous plus intéressants les uns que les autres.

Ces belles découvertes, c'est «Résonances» qui nous les offre. Ouatre fois par année le Comité se réunit autour de la rédactrice. Nadia Revaz, pour choisir des sujets d'actualité, qui vont intéresser les enseignants de tous les degrés. Ainsi, les dossiers traités durant cette année 2016 ont été: «Décrochages scolaires; (In)égalités scolaires; Réviser: oui, mais comment?; L'anglais à l'école; Parcours atypique et réussite; Ecole sous pression; Et si l'école ?; Les innovations pédagogiques; Autorité et bienveillance.»

Le vœu le plus cher du Conseil de rédaction est d'avoir su vous inspirer, vous motiver, vous émerveiller, vous offrir une parenthèse attrayante... bref de vous avoir donné envie de vous plonger chaque mois dans la lecture du mensuel de l'école valaisanne.

Commission cantonale d'éducation routière

Présidence:

Vincent Ebenegger, Service de l'enseignement

Représentante SPVal: Anny Dayer

Auteure du rapport: Anny Dayer

La commission s'est réunie le 15 juin 2016 et s'est penchée sur l'année scolaire en cours, en relevant ces différents sujets:

Rentrée scolaire 2015/2016

La rentrée scolaire s'est passée sans aucun accident à signaler. Le slogan « *Ralentissez, c'est la rentrée!* », accompagné des crayons de couleurs a été affiché pour la dernière fois.

Pour la suite, un concours sur le thème «Notre sécurité sur le chemin de l'école» a été proposé par les différents partenaires (TCS, DFS, Polices municipales, Car postal) aux élèves de 3H à 7H. Pas moins de 50 classes y ont participé avec des travaux de grande qualité.

L'affiche gagnante d'une classe de Fully ainsi que la vidéo d'une classe de Savièse vont être utilisées pour la rentrée scolaire 2016/2017.

Statistiques cantonales

Durant l'année 2015, on déplore 58 accidents impliquant des enfants. Fort heureusement, aucun n'a été mortel. Il est heureux de constater que ces chiffres sont stables sur les dix dernières années, malgré l'augmentation de véhicules en circulation.

Education routière

Pour les degrés de 1H à 8H,

1'407 classes de tout le Valais ont bénéficié de cet enseignement. Les cours sont essentiellement donnés par les polices municipales dans le Valais romand, mais également par la police cantonale dans le Haut. Certaines améliorations sont à envisager, notamment le soutien aux agents insuffisamment formés à la didactique.

Un groupe de travail se penche actuellement sur le thème *Transports scolaires*.

Ces leçons auront pour but de sensibiliser les élèves à la sécurité et au comportement à adopter à l'arrêt et dans le bus. Les cours s'adresseront aux classes de 8H et 9CO.

La commission encourage les agents, qui interviennent dans toutes les classes concernées par les transports scolaires, à intégrer ce thème à leurs leçons d'éducation routière.

Le classeur bleu Education routière doit être à disposition des enseignants dans chaque salle des maîtres. Afin d'améliorer le document, une relecture pédagogique est en cours.

Patrouilleurs scolaires

Des problèmes de sécurité ont été relevés dans certaines communes à des endroits à fort trafic. Les polices municipales et les autorités communales concernées suivent ces dossiers et doivent trouver des solutions pour la sécurité des enfants et des patrouilleurs.

Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ)

Présidence: Régis Lorétan

Représentante SPVal: Marie-Christine Dussez

Auteure du rapport: Marie-Christine Dussez L'assemblée générale de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ) s'est tenue au Château de Villa à Sierre le jeudi 12 mai 2016.

Le rapport annuel 2015 relève qu'après l'assainissement de la clinique de Vouvry, la nouvelle clinique de Monthey a ouvert ses portes le 19 août 2015. Elle dispose d'un plateau technique moderne offrant un accueil qui réjouit les jeunes patients et leurs parents. Quant à celle de Sion, ses besoins d'aménagement sont en train d'être analysés pour offrir une meilleure répartition de la surface disponible entre les différents services et l'amélioration du flux des patients.

Tout au long de l'année, l'effectif du personnel a été adapté aux besoins changeant des cliniques, au travail administratif en augmentation et aux exigences de la stérilisation.

L'évolution démontre une stabilisation des cas d'orthodontie et une nouvelle baisse du coût moyen, ce qui allège la facture des communes. Toutefois, pour les soins conservateurs, la participation des communes augmente de 9% en moyenne. En détail, les grandes agglomérations de la plaine, et ceci surtout dans le Bas-Valais, doivent supporter une augmentation nettement plus forte que le Haut-Valais ou encore le Centre.

En ce qui concerne la prophylaxie dans les écoles, SDJ a collaboré avec le *Centre d'alimentation et de mouvement* ainsi qu'avec *Senso* 5 afin d'uniformiser les conseils et informations sur l'alimentation en général – bien évidemment sur les aliments non cariogènes – et sur les collations. Dans une première phase, un flyer est distribué aux enfants de 4 à 8 ans, sous forme de bande dessinée. Il met en avant l'écoute des sensations alimentaires; le message étant qu'une collation n'est nécessaire, à la récré, que lorsque l'enfant a vraiment faim. Dans le courant de cette année, une évaluation a été faite en vue de rédiger un projet pour les élèves plus âgés (9 à 15 ans).

Commissions de branches

«FRANÇAIS»

Présidence: Alexandre Hasler, *Inspecteur*

Représentantes SPVal: Laure Coutaz Bressoud Erika Gaudin

Auteure du rapport: Laure Coutaz Bressoud

La COBRA «Français» n'a pas siégé durant l'année civile 2016. Cependant, ses membres ont été invités à participer au groupe de travail mis sur pied afin de créer de nouveaux moyens valaisans d'enseignement. Celui-ci s'est réuni une seule fois à St-Maurice, le 24 février 2016, sous la présidence de MM. Pierre Antille et Alexandre Hasler. Depuis lors, ce groupe de travail a été annulé. Aucune information officielle n'a été donnée à ce sujet.

«MATHÉMATIQUES, SCIENCES NATURELLES ET INFORMATIQUE»

Présidence: Pascal Knubel, Inspecteur

Représentants SPVal: Corinne Rey Mathieu Moser

Auteurs du rapport: Corinne Rey et Mathieu Moser

Durant cette année, la COBRA «Mathématiques, sciences naturelles et informatique» s'est réunie à deux reprises, une fois lors

du semestre de printemps et une fois en automne.

Examens cantonaux

Le thème des examens cantonaux à la fin du Cycle 1 a été abordé. Le Président de la COBRA, M. Pascal Knubel, est formel à ce sujet: «Il faut éviter de mettre une pression sur les enfants». Par contre, la COBRA réfléchit à un mode opératoire adapté pour les élèves de ce cycle.

Nouveaux moyens

Au Cycle 2, les nouveaux moyens de sciences de la nature (SN) sont entrés en vigueur. Le choix de la formation obligatoire légère et couplée avec les nouveaux moyens SHS a plu à la plupart des membres présents. La COBRA se prépare gentiment à l'introduction des nouveaux moyens de mathématiques qui devraient être introduits d'ici 2018 en 1H puis dans les degrés suivants. Il semblerait qu'une plateforme informatique soit entièrement dédiée à ces moyens.

Note de mathématiques sur ISM

Les membres de la commission se questionnent aussi sur le calcul de la note de mathématiques. Beaucoup ont été surpris d'apprendre que chacun des sous-titres (géométrie et mesure, numération et calcul, résolution de problèmes) vaut un tiers de la movenne finale. Autrement dit, la movenne de cinq notes en calcul vaut autant qu'une seule note inscrite en géométrie. Aucune directive et aucune précision n'ont été apportées à ce sujet pour sensibiliser les enseignants. Malgré les deux séances de la COBRA, ce problème n'est pas résolu et il est possible que des élèves aient une moyenne de mathématiques faussée par les calculs d'ISM.



«LANGUE 2 ET LANGUE 3»

Présidence:

Jean-Pierre Gaspoz, Inspecteur

Représentants SPVal: L2: Sylvaine Demont L3: Jacques Lamon

Auteure du rapport: Sylvaine Demont

La Commission s'est réunie à deux reprises. Les points discutés concernaient essentiellement le secondaire I et II. Pour le primaire, seuls les chiffres relatifs au nombre de participants aux différentes formations ont été évoqués.

«SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES»

Présidence: Christian Masserey, *Inspecteur*

Représentants SPVal: Murielle Borsato Pierre-Marie Bochatay

Auteur du rapport: Pierre-Marie Bochatay

Durant l'année 2016, la COBRA «Sciences humaines et sociales» s'est réunie à deux reprises.

Lors de ces séances, elle a notamment été tenue informée de l'avancée et de l'introduction des MER SHS en 7H - 8H.

A ce propos, différentes questions et remarques de collègues ont été discutées:

Comment créer l'évaluation?

- En histoire, il n'y a pas d'institutionnalisation. C'est aux enseignants de prendre les objectifs d'apprentissage et de les construire.
- En géographie, vu la difficulté d'évaluer autre chose que des connaissances, il est possible de soumettre des évaluations à Alexandre Solliard pour validation. Celui-ci propose

- également une formation continue ainsi que des rencontres individuelles ou en établissement.
- Pour l'inspectorat, la création d'évaluations par les enseignants est chronophage.
 Les animateurs vont créer quelques modèles d'évaluation afin que les enseignants puissent s'en inspirer.

Beaucoup trop de matière à traiter en SHS

• L'animation explique qu'il faut faire des choix en se référant aux fils rouges proposés.

Le suivi d'une classe sur 2 ans pose problème quand les enseignants sont déplacés.

 Pour l'inspectorat, il ne s'agit pas d'un obstacle, bien au contraire.

Les visites des inspecteurs focalisées sur les SHS sont-elles en contradiction avec l'introduction «en douceur» des MER?

 Pour l'inspectorat, les visites de classes se feront au niveau de l'écoute, de l'échange et de l'aide. Les enseignants ne doivent pas avoir d'appréhension.

Les membres de la commission ont également pris note:

- de la possibilité d'accompagner plus systématiquement les enseignants lors de l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement (pour les 7H, quatre MER la même année);
- des difficultés à faire une moyenne dans chaque branche SHS-SN de manière séparée.
 Pour l'inspectorat, c'est aux enseignants de revoir leurs planifications annuelle et semestrielle afin d'enseigner la géographie, les sciences et l'histoire de manière hebdomadaire;
- de la nouvelle répartition des branches entre le 1^{er} et le 2^e groupe imposée par le SE;
- de l'état des lieux en ECR (Ethique et Culture Religieuse);

- des informations concernant le groupe de pilotage qui valide les plans d'action des animateurs: 25% du temps de l'animateur doit se passer sur le terrain;
- de l'augmentation du pourcentage attribué aux animateurs de la COBRA SHS.

«ARTS ET ARTISANAT»

Présidence:

Dominique Delaloye, Inspectrice

Représentantes SPVal: Geneviève Coppex Gollut Anne-Françoise von Roten

Auteure du rapport: Geneviève Coppex Gollut

La COBRA «Arts et Artisanat» s'est réunie deux fois dans un bon climat de travail.

AC&M

Un cours avec les quatre axes du PER a été reconduit avec succès.

Les enseignants ressources AC&M, nommés pour la première fois, ont été réunis par l'animatrice de branche.

Des cours sur la différenciation, l'évaluation et la céramique seront donnés l'an prochain.

Avec l'entrée en vigueur du PER, l'enseignement des AC&M peut être octroyé aux enseignants généralistes, mais le SE encourage les directions à prioriser les spécialistes de branche.

Sandra Coppey Grange, didacticienne, représente le Valais dans le cadre de la création des moyens d'enseignement pour les trois disciplines (AC&M, AV et Musique). Ces travaux, pilotés sur le plan romand, sont enlisés et les enseignants n'ont toujours pas d'outil probant.

Musique

L'animation pédagogique en éducation musicale propose aux 4H une séquence bilan qui peut être utilisée comme balise des connaissances, ainsi qu'une progression des apprentissages pour ce degré en lien avec les moyens officiels et les supports créés par l'animation.

Les concerts didactiques rencontrent un vif succès. L'objectif serait que chaque élève assiste à une telle prestation à un moment donné de sa scolarité obligatoire.

«CORPS ET MOUVEMENT»

Présidence:

Denis Métrailler, Inspecteur

Représentants SPVal: Mathieu Carruzzo Corinne Germanier, *dès août 2016*

Auteur du rapport: Mathieu Carruzzo

La COBRA «Corps et Mouvement» s'est réunie à deux reprises, le 24 mai et le 18 octobre.

La qualité des discussions et des débats ainsi que l'ambiance agréable sont à souligner.

L'Association Défisport a présenté ses activités lors d'une de ces séances. Elle a pour but d'organiser la pratique de sports pour des personnes handicapées, en procurant des équipements sportifs, par la location notamment, à des tarifs avantageux. Les actions et le matériel proposés par Défisport pourraient faciliter l'organisation de sorties à ski dans les écoles intégrant des enfants en situation de handicap.

Pour de plus amples informations: www.association.defisport.ch

DISTRICTS

District de Monthey

Présidence: Odile Dorsaz

Auteure du rapport: Odile Dorsaz

Du souci pour mon district! La secrétaire et la caissière ont présenté leur démission. Je leur suis reconnaissante pour le travail effectué. J'ai approché des collègues afin de les remplacer. «Pas le temps» ... C'est fou ce que les gens sont occupés!

Lors de l'Assemblée générale du 10 mai à Champéry, les postes FMEP et CPVAL ont été repourvus. Merci à nos collègues qui s'engagent.

Deux jeunes enseignantes ont demandé la parole: elles souhaiteraient agir avant que les décisions ne soient prises. Elles ont encouragé leurs collègues à constituer un groupe de réflexion pour débattre des effectifs, des ressources et des aides aux enseignants.

Ce vent de jeunesse fait plaisir! Olivier Solioz leur a proposé de s'investir dans leur district ou de rejoindre les commissions existantes.

Suite à la distribution des cartes de membres SPVal 2017, j'ai constaté que certaines nouvelles collègues ne faisaient pas partie de l'association. L'abandon de l'adhésion automatique à la SPVal en est la cause.

Merci à Marie-Christine Dussez pour sa présence au Comité Cantonal.

Merci aux personnes qui restent fidèles au comité de district.



District de St-Maurice

Présidence: Claudine Rey-Bellet

Auteure du rapport: Claudine Rey-Bellet

J'adresse donc un tout grand merci à tous ceux et celles qui durant cette année ont aidé les enseignants du district à danser et qui ont fourni un parapluie pour se protéger des gros orages. Je pense plus particulièrement:

- à Catherine Frossard qui laisse la Commission Cycle 1 dans les mains de Béatrice Signoret,
- à Evelyne Mettan qui a longtemps défendu les maîtresses AC&M et à Aline Chevalley qui a bien voulu reprendre le flambeau,
- à Isaline Bruchez qui, pour cause de changement de district, doit abandonner son poste de déléguée SPVal,

- à Patrick Bourgeois qui, avant une retraite bien méritée, a œuvré de nombreuses années à la CIM et qui l'a même présidée ainsi qu'à Paola Salerno sa remplaçante,
- à Paulette Lugon qui a terminé son lot d'années d'enseignement et qui ne représentera plus le district à la FMEP ainsi qu'à Pauline Pillet qui prend la relève.

Je n'oublie pas tous ceux qui nous apprennent encore les pas de danse ou nous fournissent des pèlerines:

- les membres du comité de district,
- notre représentante au CC,
- les nombreux délégués,
- les représentants aux diverses commissions,
- les personnes de contact, nos facteurs de la SPVal,
- ceux que j'aurais pu oublier
- et tous ceux qui, à l'avenir, accepteront de prendre une

part active à la vie de notre association.

L3 oblige, je vous souhaite à tous beaucoup de satisfaction et un plein épanouissement dans l'enseignement en chantant sous les nuages: «I'm singing in the rain.....».

District de Martigny

Présidence: Romaine Carron, jusqu'en juin 2016, puis Catherine Putallaz et Stéphane Gay

Auteure du rapport: Romaine Carron

Cette année n'a pas été très chargée pour le comité de district. Il s'est rencontré trois fois dans une ambiance toujours aussi conviviale pour prendre connaissance des dossiers en cours.

La principale préoccupation des membres du comité a été de rechercher la perle rare qui accepterait de reprendre la présidence puisque j'avais annoncé mon souhait de passer le flambeau. A mon grand désarroi, les recherches sont restées infructueuses jusqu'au soir de notre assemblée générale. Mais, heureusement, une bonne nouvelle est arrivée sitôt l'assemblée terminée. Deux membres du comité ont décidé d'allier leurs compétences et de se lancer dans l'aventure.

Je me fais le porte-parole de tous les enseignants du district de Martigny pour remercier chaleureusement Catherine Putallaz, enseignante à Charrat, et Stéphane Gay, enseignant à Martigny. Ces deux personnes sont actives depuis plusieurs années déjà au sein du comité, elles connaissent bien le fonctionnement de celui-ci et les personnes qui le composent. Tout ceci facilitera une bonne transition.

Je profite de ce dernier rapport pour remercier également les membres du comité avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler, les membres du CC SPVal ainsi que tous les enseignants qui m'ont accordé leur confiance.

District d'Entremont

Présidence: Nathalie Wiget

Auteure du rapport: Nathalie Wiget

Lors de notre dernière assemblée de district, en avril 2016, il y a eu plusieurs départs au comité. Fort heureusement, des remplaçants ont été trouvés: Amélie Dorsaz et Pierre Darbellay. Un grand MERCI à eux!

En septembre, le comité s'est réuni pour répartir les rôles de chacun. Amélie Dorsaz a accepté de prendre le poste de secrétaire et Pierre Darbellay celui de membre du comité. J'ai accepté de prendre la présidence du district d'Entremont.

Je tiens, au nom du comité, à remercier Marie et Anaïs pour leurs conseils ainsi que pour le travail accompli durant toutes ces années.

Pour fêter leur départ, les membres du comité sont allés à Orsières où la bonne humeur a régné autour d'un bon repas! La question du maintien du comité de district a été discutée. «Nous nous sentons parfois inutiles»... puisque finalement les enseignants reçoivent chaque mois les newsletters du CC qui sont complètes. De plus, les personnes de contact sont là pour transmettre les informations nécessaires. J'en profite pour les remercier!

Géraldine Maret, notre représentante au CC, a fait part de son désir de quitter sa fonction. En novembre 2016, un avis de recherche pour ce poste a été transmis dans nos écoles.

Il serait souhaitable qu'un enseignant du Cycle 2 s'engage, car, actuellement, le CC est composé principalement d'enseignantes du Cycle 1.

Pour terminer ce premier rapport, j'aimerais soulever le grand nombre de formations obligatoires qui peuvent peser sur les enseignants. A l'heure actuelle, certaines enseignantes de notre district vont terminer la formation 1H-2H. Les avis sont partagés à ce sujet...

Je voudrais simplement souligner que d'autres formations obligatoires seront au programme durant les prochaines années, tous degrés confondus, et que TROP peut devenir une source d'épuisement. Il faut remédier à ce problème, revoir les priorités et surtout laisser le temps aux enseignants afin qu'ils puissent s'imprégner des nouveautés avant d'en rajouter!

District de Conthey

Présidence: Anny Dayer

Auteure du rapport: Anny Dayer

Depuis la nomination de notre nouveau président SPVal, Olivier Solioz, en février 2015, le comité du district de Conthey comptait encore sur ses bons soins et ses compétences. Mais ses jours et ses nuits n'étant pas plus extensibles que les nôtres, il était grand temps de trouver une autre personne pour poursuivre le travail à la tête du district. La recherche a débuté, a continué et s'est poursuivie.... Sans succès! En août dernier, j'ai donc décidé d'accepter cette tâche pour ne pas laisser plus longtemps le navire sans capitaine.

Durant l'année 2016, le comité s'est réuni à quatre reprises. Le premier travail a été le recrutement de nouveaux délégués des communes. C'est chose faite,

excepté pour les trois centres scolaires de Vétroz qui ne sont malheureusement toujours pas représentés.

Anoter que les collègues de Chamoson sont restés dans le district de Conthey pour la SPVal, malgré un rattachement administratif à l'Arrondissement 3 (Martigny) sous l'inspectorat de Mme Dominique Delaloye.

Pour sa dernière assemblée de district, le 13 mai 2016, Olivier a eu le plaisir de présider dans sa commune d'Ardon. Il a pu ainsi remercier les nouvelles personnes qui se sont engagées dans les différents postes: Sarah Germanier à la CP, Nuray Ciftci et Audrey Carrupt comme déléguées SPVal, Isabelle Constantin et Jocelyne Roh comme déléguées SER et Yviane Rouiller comme déléguée FMEP. Grâce à vous, le district de Conthey est bien représenté dans toutes les commissions de la SPVal: belle satisfaction! Merci à vous tous.

Durant nos séances de comité, je communique les informations du CC, mais j'attache une grande importance au retour que chacun fait sur la vie de son centre, les préoccupations des collègues, les soucis d'organisation ou tout autre sujet à débattre.

Ce reflet de la base me paraît être la raison principale du maintien des comités dans chaque district. Il révèle les spécificités, les particularités de chaque centre et par là même les soucis, les inquiétudes ou les satisfactions des collègues concernés.

Ne reste qu'à trouver un représentant de Vétroz pour compléter notre équipe!

Et... Vogue le bateau!



Paulette Piantini. Présidente du district d'Hérens et membre du CC

District d'Hérens

Présidence: Paulette Piantini

Auteure du rapport: Paulette Piantini

A vous mes chers collègues!

Une année 2016 pleine de surprises, de questions, d'interrogations, de déceptions et d'espoir!

Une année durant laquelle les enseignants du district se sont retrouvés le mercredi 11 mai sur le charmant plateau de Nax pour l'assemblée générale! Merci à Mélanie ainsi qu'à ses collègues pour l'accueil et un merci aussi à la commune qui nous a offert l'agape!

Une année durant laquelle les personnes de contact: Bernadette, Jessica, Jocelyne, Mélanie, Suzanne et Antoine continuent de transmettre les infos et motivent aussi les nouveaux enseignants à adhérer à la SPVal! Un tout grand merci pour leur engagement si précieux!

Une année durant laquelle tous les délégués: Bernadette, Caroline, Jessica, Olivia, Sophie, Sonia et Grégory ont répondu présents à l'AD SPVal du 4 juin et à celle du 30 novembre. Quelle fierté pour une présidente de pouvoir toujours compter sur leur présence!

Une année durant laquelle les trois délégués FMEP ont eux aussi participé à l'assemblée du 12 novembre! Bravo pour leur engagement! Un merci spécial à Mélanie et à Gaétan qui ont rejoint Aurore!

Une année durant laquelle tous les postes des différentes commissions sont occupés! Encore une fois, je suis fière de vous: Barbara, Jocelyne, Mélanie, Muriel, Antoine et Grégory!

Une année durant laquelle Myriam, notre fidèle déléguée à CPVAL, a pu découvrir les préoccupations de notre caisse de retraite! Merci pour sa disponibilité!

Une année durant laquelle Flossie, notre représentante au SER, a découvert Nyon pour l'AD du 26 novembre. Merci pour son engagement!

Une année durant laquelle Christophe, notre futur président de l'AD, a rempli à la perfection son rôle de secrétaire lors de l'AD du 4 juin! Merci pour sa mission!

Une année durant laquelle vous, chers enseignants de mon district, avez peut-être vécu des moments intenses de bonheur, des périodes plus difficiles... Je vous adresse ce message d'espoir et de confiance!

District de Sion

Présidence: Damien Berset, jusqu'en août 2016, puis Sophie Possa

Auteur du rapport: Damien Berset

Ca y est, l'heure est venue de rédiger un dernier rapport d'activité de concert avec celle qui a gentiment accepté de me remplacer de manière provisoire...

Je ne vais pas m'étendre mais

résumer en cinq lettres toutes les idées et impressions qui se bousculent dans ma tête: MERCI! Merci à toutes et à tous pour ces quelques années passées à défendre les intérêts de notre profession.

MERCI également à Marie-Noëlle Romailler qui m'a secondé en assurant le secrétariat sédunois.

Inutile d'en dire davantage, place à la suite!

Auteure du rapport: Sophie Possa

Le 12 mai dernier, les membres du district de Sion étaient invités à participer à l'AG qui s'est tenue à Uvrier. Plusieurs centres étaient absents, spectacle oblige! Note pour le futur: «Annoncer plus tôt la date de l'assemblée afin d'éviter un télescopage des dates.» L'assemblée s'est bien déroulée et les membres apprécient la nouvelle formule: entrer directement dans le vif du sujet et finir par la partie plus administrative. A la fin de cette assemblée, notre secrétaire, Marie-Noëlle Romailler, et notre président, Damien Berset, annoncent leur désir de quitter leur fonction. Le district se retrouve sans secrétaire, sans président et sans représentant au Comité Cantonal !!! Heureusement de nouvelles forces vives nous rejoignent: Anne-Laure Coupy et Raphaëlle Haefliger. Il faudra se réorganiser... Mais pas le temps de cogiter, il faut préparer l'AD SPVal du 4 juin. Suite à cette journée, je tiens à remercier et féliciter la présidente, Cornelia Luyet, qui a brillamment mené les débats.

Après la pause estivale, il a bien fallu empoigner le problème... réorganiser le comité, trouver un représentant au Comité Cantonal et trouver les personnes aux postes à repourvoir. Merci Raphaëlle d'avoir repris notre secrétariat et, pour ma part, j'ai décidé d'assurer la présidence ainsi que la représentation ad interim au CC.

Les recherches continuent... Après plusieurs mails, affiches et discussions, le district a trouvé en la personne de Dorothée Nanchen la représentante au Comité Cantonal. Merci Dorothée!!! Après un début d'année un peu mouvementé, le district a repris ses marques. Merci à tout le comité pour son aide précieuse.

District de Sierre

Présidence:

Claudine Lepagier, ad interim

Auteure du rapport: Claudine Lepagier

L'APEDS a connu bien des changements durant l'année 2016. Toutefois, grâce aux efforts de chacun, une permanence s'est installée: «l'efficacité dans une ambiance des plus conviviales.»

Le comité s'est réuni à trois reprises durant l'année afin de gérer les affaires courantes, particulièrement le renouvellement de ses membres. L'assemblée générale s'est tenue à Veyras et un merci à Olivier Solioz qui l'a présidée.

Durant l'année, le comité a eu le plaisir d'accueillir Elisabeth Coquoz, représentante au Comité Cantonal, Romaine Vetter, caissière, Marielle Savioz, pour la Commission Pédagogique, Marc-André Barras, pour la Commission PF ainsi que Philippe Martin, pour la Commission Culturelle. Je les remercie chaleureusement d'avoir accepté ces mandats et leur souhaite bien du plaisir dans leur nouvelle fonction.

Deux membres démissionnaires ont été remerciés pour leur engagement au sein du comité durant de nombreuses années: Georgy Praplan (présidence et CC) et Adrien Nanchen (caissier). Notre président Georgy Praplan a été contraint de laisser sa place pour des raisons de santé. N'avant pour l'instant pas trouvé de remplacant, j'ai accepté cette tâche ad interim. Nous sommes donc toujours à la recherche d'une personne intéressée à reprendre le flambeau. Il n'est pas nécessaire d'avoir fonctionné au comité auparavant. Ce dernier recherche également des membres qui souhaitent s'investir comme délégués (SPVal-SER-FMEP). Informezvous auprès d'un membre du comité si l'un de ces postes vous intéresse.

REMERCIEMENTS ET HOMMAGE

MERCI à vous tous!

L'année scolaire valaisanne comporte 38 semaines. C'est donc sur cette base de calcul que je peux vous adresser, chers collègues, 168 remerciements. En effet, ce nombre correspond aux demi-journées durant lesquelles votre engagement se fait pour le bien des écoliers.

Beaucoup d'enseignants s'investissent également au nom de la SPVal dans les commissions et les différentes délégations. Les postes que nos représentants occupent sont très importants et demandent de la passion pour la profession.

Dans les différents rapports qui précèdent, vous avez déjà pu lire l'éloge de plusieurs membres. Je vais donc m'attarder sur quelques collègues qui ont donné de leur temps pour la SPVal.

MERCI à Patrick Bourgeois

Tu mérites nos félicitations et tous nos vœux pour une retraite active. La Commission des Intérêts Matériels te doit une fière chandelle. En qualité de membre, tu as siégé pendant sept ans et, cerise sur le gâteau, tu l'as présidée ces douze dernières années. Pour tes dix-neuf ans à la CIM, je te transmets un tonnerre d'applaudissements.

MERCI à Romaine Carron, Marie Terrettaz et Damien Berset

Les districts de Martigny, d'Entremont et de Sion vous remercient chaleureusement pour votre engagement à leur présidence. Avec vos comités respectifs, vous étiez les liens du CC avec les enseignants aux «trois» coins du Valais romand. Votre travail de proximité a permis la transmission des informations de manière fluide et bidirectionnelle. A vous maintenant de profiter du travail des personnes de contact et de vos remplaçants!

MERCI à Nicolas Bressoud

Les activités de la Pédagogie Positive ont pris la place disponible depuis ton retrait de la présidence de l'AMES. Ton engagement en faveur des élèves et de tes collègues enseignants spécialisés est salué par le CC de la SPVal, mais également par les responsables de l'OES. Les différentes conférences ou matinées «spécialisées» ont contribué à développer une pédagogie de l'intégration dans les différents centres scolaires. Je n'oublie pas ton implication hors norme lors de la Balade des Savoirs 2015. Merci Nicolas et bonne suite dans tes projets!



Nicolas Bressoud



Anne-Marie Mesiano avec un magnifique bouquet de fleurs

MERCI à Anne-Marie Mesiano

Quand on aime, on ne compte pas les années! Ton engagement pour la SPVal est connu loin à la ronde. Les autorités scolaires valaisannes ont reçu bon nombre de courriers officiels cosignés par tes soins. Pour nos faîtières SER et FMEP, tu es une interlocutrice rapide et efficace. Pour moi, comme nouveau président, je souligne tes connaissances sans failles sur le fonctionnement de la SPVal. Cela fait vingt-six ans que tu en es la mémoire vivante, la parfaite organisatrice, le fil rouge, l'oreille attentive et l'Administratrice hors pair.

Pour te remercier, les délégués SPVal t'ont fait une standing ovation.

A mon tour de te dire MERCI par l'intermédiaire de cette image.

GLOSSAIRE

AC&M Activités Créatrices et Manuelles

AD Assemblée des Délégués AG Assemblée Générale

AMES Association des Maître(sse)s de l'Enseignement Spécialisé
AV Association Valaisanne des Enseignants des Cycles d'Orientation
AVDEP Association Valaisanne des Directeurs et directrices de l'Ecole Primaire

BuCoSER Bureau du Comité du Syndicat des Enseignants Romands

CECAME Centrale Cantonale des Moyens d'Enseignement

CC Comité Cantonal

CD Comité Directeur (FMEP)
CF Comité Fédératif (FMEP)

CIIP Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique

CIM Commission des Intérêts matériels

CO Cycle d'orientation

COBRA Commissions de branches

CoSER Comité du Syndicat des Enseignants Romands

CP Commission pédagogique

CPVAL Caisse de Pension du personnel de l'Etat du Valais
DFS Département de la Formation et de la Sécurité
ECTS European Credit Transfer and accumulation System

FMEP Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais

HEP-VS Haute Ecole Pédagogique du Valais ISM Internet School Management

LCH Dachverband der Lehrerinnen und Lehrer Schweiz

LEP Loi sur l'Ecole Primaire

MER Moyens d'Enseignement Romands

MITIC Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication

OES Office de l'Enseignement Spécialisé

PER Plan d'Etudes Romand PF Praticien Formateur

PIRACEF Programme Intercantonal Romand pour l'enseignement

des Activités Créatrices et de l'Economie Familiale

RIE III Troisième réforme de l'imposition des entreprises

SE Service de l'Enseignement

SER Syndicat des Enseignants Romands
SHS Sciences Humaines et Sociales
SPVal Société Pédagogique Valaisanne

SCIV Syndicats Chrétiens Interprofessionnels du Valais

SPV Société Pédagogique Vaudoise SSP Syndicat des Services Publics SYNA Syndicat interprofessionnel